

A nouveau, et pas plus tard qu'hier vous avez fait appel à moi concernant un quartier de la ville où fleurissent des poubelles ignorées des services de collecte mais aussi des élus.

Pourtant dans ce quartier habitent deux nouveaux élus, l'adjoint au maire CHAPPELLIER et le conseiller municipal PASKIEWICZ.

Le problème de ces poubelles est connu depuis de nombreux mois par la municipalité. Le maire lui-même connaît le problème.

N'a-t-il pas répondu à une dame qui lui reprochait que la ville était sale « Sachez madame, que chaque jour je fais le tour de la ville, et rien ne m'échappe ». Vantardise ?

Aidons ces élus, ceux cités plus haut, qui chaque jour et plusieurs fois par jour, passent devant cet endroit : Il s'agit de la rue de la Poste à Faulquemont.

Pourtant la solution est simple :

- 1) L'adjoint au maire et le conseiller municipal cités plus haut informent les services municipaux. C'est leur travail, ils ont été élus aussi pour ça.
- 2) Une mise en demeure d'évacuer les déchets sous x jours, signé du maire, est adressée aux propriétaires des immeubles concernés.
- 3) Au besoin un constat peut être réalisé par acte d'huissier, un rapport établi par la police municipale est suffisant. Dans notre cas, ma publication est suffisante, il suffit de l'imprimer.
- 4) Si les propriétaires des immeubles n'obtempèrent pas, le maire peut mandater une entreprise pour rendre les lieux propres, la facture sera payée pas les propriétaires.
- 5) Les habitants des rues adjacentes ne doivent pas rentrer en conflit avec leurs voisins. C'est aux propriétaires des immeubles de mettre fin aux désordres de locataires indécents.

Patrick BONNET, conseiller municipal,